

Fonds d'occasions thématiques mondiales Manuvie

ACTIONS

série Conseil · Performances au 31 août 2021 · Actifs au fund:attribute#composition

Conseiller en valeurs: Gestion de placements Manuvie limitée

Sous-conseiller: Pictet Asset Management S.A.

Gestion



Hans Peter Portner



Gertjan Van Der Geer

Codes de fonds (MMF)

Séries	FE	FM2	FM3	FSR	Autre
Conseil	3585	3885	3785	3485	—
Conseil - APSF	23585	23885	23785	23485	—
F	—	—	—	—	3685
F - APSF	—	—	—	—	23685
FT6	—	—	—	—	3985
T6	3586	3884	3786	3486	—

Renseignements sur le Fonds

Date d'inscription: 12 octobre 2018

Actif géré¹: 544,28 \$ millions

Catégorie CIFSC: Actions mondiales

Style de gestion: croissance

Périodicité des distributions²: annuel

Frais de gestion: 1,82 %

Nombre de placements: —

Profil de risque: Modéré



RFG: 2,43 % (à compter de 2020/12/31, TVH incluse)

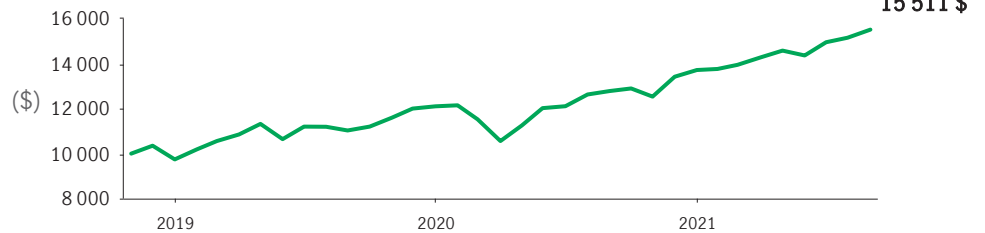
Placement minimum: 500,00 \$ (initial); 25,00 \$ (PPA)

Statut du fonds: Ouvert

Pourquoi y investir

Ce fonds, géré par l'équipe des actions thématiques de Pictet Asset Management, investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui tirent parti des tendances mondiales à long terme en ce qui a trait notamment à la démographie, à l'environnement et au mode de vie. Il propose une stratégie active différenciée pour investir dans l'avenir et selon des thématiques qui changent le monde tel que nous le connaissons. Il ajoute également un élément de diversification au sein d'une répartition en titres de capitaux propres mondiaux grâce à l'exploration d'un univers qui se situe au-delà des indices mondiaux standards et offre une exposition aux meilleurs aspects de l'ensemble du système de thématiques proposé par Pictet Asset Management. En savoir plus sur les investissements thématiques : gmanuvie.ca/otm.

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création du Fonds³



Rendement annuel (%)

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
—	—	—	—	—	—	—	—	24,21	13,33

Rendements composés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	Cumul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création
2,38	8,00	11,22	13,09	21,35	—	—	—	16,08

Fonds d'occasions thématiques mondiales Manuvie

série Conseil · Performances au 31 août 2021 · Actifs au fund:attribute#composition

Réduction des frais de gestion⁴

Valeur de l'actif du compte par ménage	Tous les placements admissibles
De 250 000 \$ à 499 999 \$	2,5 points de base
De 500 000 \$ à 999 999 \$	5 points de base
De 1 M\$ à 4,9 M\$	7,5 points de base
De 5 M\$ à 9,9 M\$	10 points de base
10 M\$ et plus	12,5 points de base

Points saillants du placement

Le fonds vise à offrir une croissance du capital à long terme au moyen d'un portefeuille géré activement et avec conviction qui ne se limite pas à la reproduction d'un indice de référence. La stratégie vise à découvrir des occasions de placement au moyen de l'analyse de thématiques mondiales sur les marchés, dont la robotique, l'eau, l'énergie propre, l'environnement et le numérique.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site gpmanuvie.ca

¹ Toutes catégories et séries confondues. Actifs en date du 31 juillet 2021.

² Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont plus élevées que le rendement du fonds, votre placement initial diminuera. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Vous pouvez aussi recevoir des distributions sous forme de remboursement de capital. Veuillez consulter votre fiscaliste relativement aux incidences fiscales des distributions. Pour obtenir plus de renseignements sur la politique d'un fonds en matière de distributions, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus.

³ Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future ou du rendement des placements.

⁴ Les épargnants détenant un placement minimum de 250 000 \$ dans des parts de fonds communs de placement Manuvie, de fonds communs de placement privés Manuvie et de Mandats privés de placement Manuvie (« placements admissibles ») dans un ou plusieurs comptes, selon l'actif total d'un groupe financier, ont droit à une réduction des frais de gestion applicables à ces fonds. Ces réductions sont versées sous forme de distributions aux épargnants (constituées d'abord des revenus nets et des gains en capital réalisés et, ensuite, de remboursements de capital) et sous forme de rabais pour les épargnants réalisant des placements dans les catégories de société Manuvie. Dans les deux cas, les réductions sont automatiquement réinvesties dans des parts ou des actions supplémentaires des séries pertinentes. Le montant du rabais ou de la distribution, selon le cas, est calculé en fonction de la valeur globale de la somme investie dans les placements admissibles, et à partir du premier dollar investi. Par groupe financier, on entend tous les comptes appartenant à un épargnant, à son conjoint ou à tout autre membre de sa famille immédiate qui réside à la même adresse et les comptes d'entreprise pour lesquels l'épargnant et tout autre membre du groupe financier détiennent véritablement plus de 50 % des actions avec droit de vote de la société. Les taux indiqués ne comprennent pas la taxe de vente harmonisée applicable. Un point de base (pb) équivaut à un centième de un pour cent et cette unité mesure la variation de la valeur d'un instrument financier.

Les Fonds Manuvie (y compris les Mandats en fiducie) et les Catégories de société Manuvie (y compris les Mandats en catégorie de société) sont gérés par Gestion de placements Manuvie limitée (anciennement Gestion d'actifs Manuvie limitée). La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués assument le réinvestissement des dividendes seulement et ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les titres d'OPC ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Rien ne garantit que le fonds pourra maintenir une valeur liquidative fixe par titre ou que le plein montant de votre placement dans le fonds vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.